



AVS21 : NON à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes !

Résolution de la Conférence des femmes Unia, 2 et 3 octobre 2020, Lucerne

Dans le cadre de la réforme de stabilisation de l'AVS (AVS21), la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E) a dernièrement avalisé l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, désormais appelé « âge de référence », à 65 ans.

Une position cynique et irrespectueuse...

Cette position est scandaleuse : nous, les femmes, touchons environ 40% de rente en moins que les hommes ! Au lieu de remédier à cette situation pour nous permettre de mener une vie digne à la retraite, la majorité de droite de cette commission a décidé du contraire, sous la devise : « vidons davantage les poches des femmes, par une économie de 8,8 milliards de francs jusqu'en 2030 dans l'AVS, en les faisant travailler une année de plus ! »

Cette position est intenable. Car NON, augmenter l'âge de la retraite des femmes au même niveau que celui des hommes, ce n'est pas faire preuve d'égalité de traitement envers les femmes, bien au contraire. Cela signifie une diminution de nos rentes AVS.

... alors que le marché du travail ne nous fait pas de cadeaux

Nous, les femmes, devons faire face à de nombreuses difficultés dans l'accès au monde du travail, contrairement aux hommes : faute de structures adéquates, nous subissons des interruptions de carrière pour élever nos enfants ou s'occuper de nos proches dans le besoin. Nous subissons du temps partiel non désiré et nos salaires continuent impunément à être plus bas que ceux des hommes, à valeur et travail égal. Nous sommes majoritairement actives dans des professions aux bas salaires, qui se sont pourtant avérées « essentielles » pendant la crise liée au covid. Et nos fins de carrière sont souvent difficiles : mauvaise santé, chômage de longue durée... en plus de cela, ce sont nous, les femmes, qui assumons encore l'essentiel du ménage, dans nos foyers !

Et pour quelles compensations ?

Au lieu de reconnaître notre rôle économique fondamental dans la société – un rôle permettant de faire des économies à l'Etat et qui bénéficie à l'ensemble de la société - au lieu de remédier aux défauts de notre système de rente basé sur le modèle de carrière patriarcal, au lieu de nous assurer une retraite digne, nous sommes méprisées par la majorité bourgeoise qui décide au contraire de

nous enfoncer encore plus. Pour nous faire avaler la pilule, le projet propose des mesures de compensation à hauteur de 700 millions de francs. Jamais ces mesures ne pourront couvrir la perte que nous subirons si le rouleau compresseur de la réforme continue sa route. Nous les femmes, ne voulons plus être les perdantes de la prévoyance vieillesse.

Nous exigeons du respect et des rentes dignes !

Au lieu de cette dégradation, nous exigeons une augmentation des rentes AVS. Cela ne s'est plus produit depuis 40 ans ! C'est le seul pilier de notre prévoyance qui reconnaît notre investissement envers nos proches. C'est exactement ce que nous voulons avec notre initiative populaire pour une 13e rente AVS.

Nous les femmes d'Unia, nous sommes fermement opposé-e-s à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. **Nous disons NON à un tel projet AVS21 !**

Les déléguées de la Conférence des femmes Unia s'opposent vigoureusement à tout relèvement de l'âge de la retraite des femmes et promeuvent une amélioration des rentes AVS.